

Bonjour,

Nous vous adressons ce message, car nous souhaitons vous inviter à adhérer ou renouveler votre adhésion, pour l'année 2025, à l'A.I.F.I, Association Internationale Francophone des Intervenants auprès des familles séparées, que vous soyez juriste, psychologue, intervenant social, médiateur familial, chercheur...

Cette année encore, nous proposons plusieurs activités en ligne et en présence. Les premières sont prévues en ligne (février et mars 2025) et en présence au Québec, début juin, au moment de notre assemblée générale, des séminaires auront lieu dans les villes de Québec et Montréal.

De plus, l'A.I.F.I. a constitué un réseau international de professionnels offrant des services de coaching coparental aux familles séparées afin de définir leurs conditions d'exercice, leur éthique et d'établir des moments de partage entre les coachs.

Toutes ces activités proposent un tarif préférentiel aux adhérents.

L'A.I.F.I. vise plusieurs objectifs :

- Promouvoir les modes constructifs de résolution des conflits familiaux;
- Procurer un forum d'échanges et d'idées aux intervenants sociaux et judiciaires œuvrant auprès des familles séparées et recomposées;
- Offrir des lieux de réflexion afin que ces intervenants puissent développer une action concertée auprès des familles séparées;
- Créer un réseau international entre ces divers intervenants pour favoriser le transfert de connaissances et d'expertise;
- Créer des partenariats avec d'autres associations pour enrichir notre réflexion et favoriser les opportunités de séminaires et formations en commun.

Depuis 2019, l'AIFI a étendu son réseau sur le continent africain, en organisant des formations et des conférences en Côte d'Ivoire grâce au soutien financier de notre organisation et du Bureau du Québec en Côte d'Ivoire.

Depuis 2020, nous avons développé des formations et des séminaires à distance. Ce sont des événements riches qui permettent à tous les adhérents de participer, quel que soit le pays où ils habitent.

À partir de 2021, nous avons mis en place des ateliers à distance, pour partager nos réflexions et notre expérience. La participation à ces ateliers est destinée aux membres de l'AIFI sans autre coût que leur cotisation de membre.

Plusieurs avantages s'offrent aux membres de l'A.I.F.I. :

- **Le site Web réservé aux membres** : www.aifi.info, contenant toutes les informations sur l'association ainsi que divers documents produits par l'AIFI (programme d'événements, de formations, de séminaires, de colloques, résultats de recherche, liste des membres, etc.);
- **Le Bulletin d'information LIAISON AIFI** : publié trois fois par année que vous pourrez consulter sur le site web et le télécharger;
- **La revue scientifique** diffusée une fois par an en version électronique;
- **Des tarifs réduits** pour votre participation aux activités de formation de l'association, en personne ou à distance, dont le colloque international biennuel de l'AIFI ; le prochain se tiendra à Bordeaux, France, les 5 et 6 juin 2026;

- **Une liste de tous les membres** de l'association, leur profession ainsi que leurs coordonnées courriel, afin de partager vos préoccupations ou discuter avec les autres membres provenant de divers pays;
- **La participation aux activités** diverses proposées dans votre pays (groupe de travail, formation, etc.).

POUR LES PERSONNES PHYSIQUES, le coût de l'adhésion est de 150\$ pour les Canadiens ou de 100€ pour les Européens.

Pour les membres des pays hors Europe et Amérique du Nord, le coût est de 20€ payable comme indiqué ci-dessous. Toutefois tout intervenant de ces pays qui désire adhérer gratuitement peut faire sa demande en remplissant le formulaire sur le site web : <https://www.aifi.info/contact> Le c.a. vérifiera son admissibilité.

Pour les personnes de la Côte d'Ivoire et du Liban, nous vous invitons à contacter la personne phare de votre pays pour les modalités de paiement de vos frais d'adhésion :

- Côte d'Ivoire : PAULETTE DE GONZAGUE : paulettedegonzak@yahoo.fr
- Liban : RITA CHOUCANI : rita.chouchani@usj.edu.lb

POUR LES PERSONNES MORALES, sous réserve d'approbation par le c.a. de leur candidature, deux personnes physiques devront être identifiées.

- * Pour de petites structures de professionnels qui offrent des services, le coût de l'adhésion est de 300\$ pour les Canadiens ou de 200€ pour les Européens.
- * Pour les structures plus importantes, comme, entre autres, les instituts de formation, le coût de l'adhésion est de 600\$ pour les Canadiens ou de 400€ pour les Européens.

Modalités de renouvellement d'adhésion :

Pour un renouvellement, vous devez remplir le formulaire d'adhésion de renouvellement et si nécessaire indiquer les modifications à vos coordonnées.

Modalités d'adhésion :

Pour les personnes du Canada, d'une part remplissez le formulaire d'adhésion en ligne sur le site web : www.aifi.info sous Membres et payez par Interac selon les informations transmises.

Pour les personnes européennes, d'une part remplissez le formulaire d'adhésion en ligne sur le site web : www.aifi.info et d'autre part payez par virement bancaire sur le compte européen tel qu'indiqué sur le site. Indiquer votre nom complet sur le virement de façon à ce qu'il soit identifié.

Pour les personnes suisses, le coût est l'équivalent en francs suisses plus les frais de transfert.

Pour les personnes européennes, le coût est de 100.00 € payable par virement bancaire: compte AIFI Europe IBAN: BE17 0017 4823 3121 BIC: GEBABEBB, Place Montesquieu, 2, B-1348, Louvain-la-Neuve, Belgique. Pour les membres Suisse, le coût est l'équivalent de 100.00 euros en francs Suisses plus les frais de transfert.

Pour les étudiants inscrit à temps plein dans une institution reconnu, le coût est de 75.00 \$ CAD ou 50.00 € payable comme ci-dessus.

Pour les personnes suisses, même procédure de paiement que les européens, en ajoutant les frais bancaires, si vous payez par virement bancaire.

En espérant vous compter parmi nos membres,



Marianne Souquet, secrétaire de l'AIFI, 20 janvier 2025

AGENDA DE NOS PROCHAINES ACTIVITÉS :

Ville de Québec, le mardi 3 juin - matin

Séminaire : « Les transitions accompagnées »
par Caroline PAQUET, psychologue et psychothérapeute

Ville de Québec, le mardi 3 juin - après-midi

Formation : « Regards croisés sur le rôle du juge dans les situations de violence conjugale et familiale »
Par l'Honorable Juge Marie-France VINCENT et un juge aux affaires familiales de France

Montréal, le jeudi 5 juin 2025

Séminaire Formations:

« Comment dépister les risques de suicide et d'homicide chez les auteurs de violence? Sensibilisation à une grille d'analyse »

« Comment intervenir auprès des auteurs de violence pour les amener à prendre conscience de leurs comportements violents et accepter de s'engager dans une thérapie? »
Par Mario TRÉPANIÉ, coordonnateur et intervenant à l'organisme VIA L'ANSE

« La question des enfants co-victimes des violences, un enjeu social pour la prise en charge des victimes et des auteurs. »
Par Gabrielle DOUIEB, psychologue clinicienne

Montréal, le vendredi 6 juin 2025

Journée d'étude sur le coaching coparental

Animée par Paul DEMARET et Dominique LEFEUVRE, co-responsables du réseau international francophone de coachs coparentaux de l'AIFI (RIFCC)

Le programme et les modalités d'inscription à ces séminaires de juin 2025 seront disponibles à la mi-janvier sur le site web AIFI

Pour vous inscrire, consulter notre site : www.aifi.info

D'autres séminaires seront programmés pour l'année 2025

Notez que pour toutes ces activités, une réduction aux adhérents AIFI sera appliquée.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter:

Secrétariat AIFI

Téléphone : 450-491-3830

Courriel : secretariat@aifi.info

Site web : <https://www.aifi.info>